



Fraude bancaire et usurpation d'identité

Par Marry21

SOS AIDEZ MOI JE NE SAIS PLUS OU ALLER

Bonjour à toutes et à tous,

Je me présente, je suis Maria je viens d'arriver en France (je suis arrivée il y a 1 mois et 14 jours pour être précise). Comme tous les étudiants étrangers, dès que je suis arrivée en France j'ai commencé les différentes procédures administratives (Inscription, demande de titre de séjour?etc).

Parmi ces procédures administratives, il y avait la création d'un compte bancaire. Ce dernier je l'ai ouvert à La BNP PARIBAS. Le jour même de l'ouverture de compte j'ai commandé un chéquier via l'application BNPP.

La semaine d'après j'ai consulté mon compte bancaire et je vois que des sommes énormes ont été retirées de mon compte bancaire en utilisant des chèques + de 40k euros de retrait. Le lendemain je me suis rendu dès la première heure à l'agence BNPP pour savoir d'où venaient ces retraits sachant que je n'ai jamais reçu mon chéquier.

Je tiens à signaler que la banque était au courant de ces encaissements mais elle n'a même pas pris la peine de me contacter pour me signaler ce problème.

D'après la banque, une personne aurait intercepté le chéquier que j'ai commandé et a émis plusieurs chèques. Ces chèques ont été rejetés pour défauts de provision car et heureusement, je n'avais pas mis mon argent sur mon compte.

La directrice de l'agence a changé le motif des rejets en utilisation frauduleuse au lieu de défaut de provision et elle a fait opposition au chéquier.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là, la Bnp m'a informé aussi qu'ils ont reçu un appel d'une autre banque en disant que il y a une personne qui aurait ouvert un compte bancaire à mon nom et qu'il a déposé un de ces chèques frauduleux dans cette banque.

Le problème c'est qu'ils ne m'ont pas donné plus d'information sur le nom de la banque ni la date de l'ouverture de ce compte ce que j'ai trouvé un peu bizarre.

La directrice m'a conseillé d'aller porter plainte le plus rapidement possible pour utilisation frauduleuse de chéquier et usurpation d'identité.

Je suis allé à la police pour porter plainte mais ils n'ont accepté que la première plainte (utilisation de chèque frauduleuse) mais ils n'ont pas accepté ma deuxième plainte pour usurpation d'identité car je n'avais pas de preuve.

Pour avoir plus de preuve, je suis allé à la banque de France pour avoir plus d'information sur ce compte ouvert à mon nom et voir s'il n'y pas d'autres comptes ouverts ailleurs.

Malheureusement, la banque de France ne détient pas l'information et ils m'ont orienté vers un organisme qui s'appelle le CNIL et ils m'ont dit de leur demander accès au fichier FICOBA pour avoir des informations sur le nombre de comptes ouverts à mon nom et toutes les informations relatives à ces comptes (nom, nature, caractéristiques?).

J'ai fait ma demande par courrier et j'attends la réponse de la CNIL pour porter une deuxième plainte pour usurpation d'identité si je trouve qu'il y a d'autres comptes bancaires ouverts à mon nom. Mais apparemment la demande va prendre du temps (sur le site ils disent que la réponse peut prendre entre 2 et 6 mois) et je ne sais pas s'il y a moyen d'accélérer cette démarche.

Voilà toute l'histoire. Si je viens vers vous aujourd'hui c'est pour demander conseil qu'est-ce que je dois faire en plus de ce que j'ai fait ? Dois-je avoir un avocat ? Je suis perdue et je pleure tous les jours je ne sais pas si je dois me concentrer sur mes études ou bien sur la résolution de ce problème ? Je suis seule et je ne connais personne en France aidez-moi SVP car je ne dors plus la nuit.

Ce problème m'a empêché aussi de compléter les autres procédures administratives car mon compte bancaire est bloqué pour le moment.